

# Certificat Prévention Secours Intervenant à Domicile



## Objectif

Former les salariés aidants ou soignants à domicile à être acteur de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.

Former les salariés à adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur leur lieu de travail.

## Programme formation

### Domaine 1 : Prévention

*Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.*

- Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure.
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel.
- Repérer les situations à risque liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain.
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction.
- Informers la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée.
- Alerter la hiérarchie.
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximale de l'intervention

### Domaine 2 : Secours

*Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.*

- Situer son rôle de SST sur son lieu de travail
- Mettre en sécurité une situation d'accident
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

## Public

Salarié, aidant et soignant du secteur de l'aide et du soin à domicile, étudiant, demandeur d'emploi

## Pré requis

Aucun

## Effectif

Un effectif de 4 à 10 stagiaires maximum.

## Intervenant

Moniteur Sauvotage et Secourisme du Travail et moniteur Certificat Prévention Secours

## Durée

La durée minimale de la formation est fixée à 21 heures, soit 3 jours non consécutifs. Une organisation en deux jours plus un jour est préconisée : elle permet notamment une expérimentation sur le terrain et une meilleure intégration des connaissances

## Evaluation

Continue avec délivrance d'un certificat : le titulaire du CPS est réputé détenir le certificat SST et le certificat PRAP2S

## Actualisation

La validité du CPS est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une journée de maintien et actualisation des compétences tous les deux ans

